

# décimal

N° 260 - Septembre 2005

ÉCONOMIE

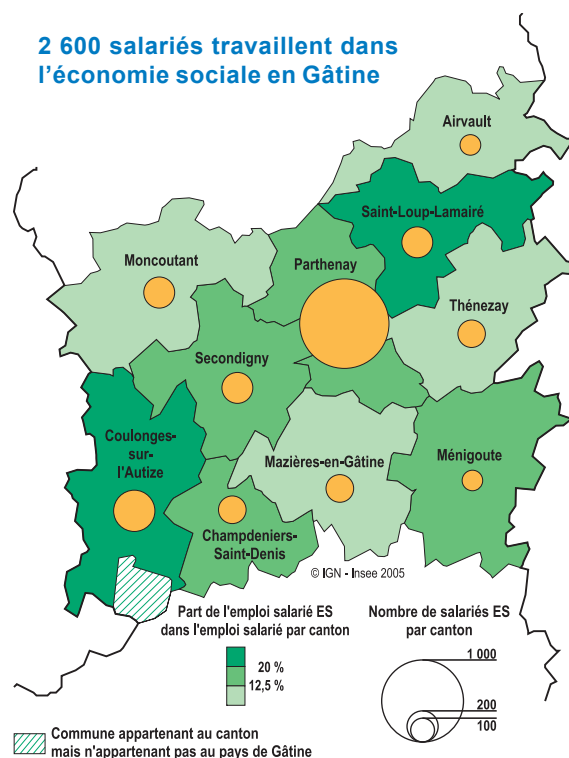
## EN GÂTINE, UN SALARIÉ DES SERVICES SUR CINQ TRAVAILLE POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**En 2002, l'économie sociale et solidaire représente 13 % des salariés du pays de Gâtine, contre 10 % au niveau national. Six de ces salariés sur dix travaillent pour des associations. À elles seules, l'action sociale et la santé emploient un salarié sur trois. Les services d'aide par le travail et aux handicapés sont particulièrement présents, de même que les coopératives agricoles. Dans ces secteurs, les trois quarts des salariés sont des ouvriers.**

Dans le pays de Gâtine, 350 établissements respectent la charte de l'économie sociale et solidaire, souvent appelée économie sociale bien que ses domaines d'activités ne se réduisent pas à la seule action sociale. Ces établissements sont de petite taille, seuls une dizaine d'entre eux dépassent les 50 salariés. L'économie sociale emploie au total un peu plus de 2 600 salariés, soit 13 % de l'ensemble des salariés du pays de Gâtine. Au niveau national, l'économie sociale n'occupe que 10 % des salariés. Dans le département des Deux-Sèvres, elle regroupe 15 % de l'ensemble des salariés. En effet, la présence des mutuelles d'assurance dans la région de Niort accroît le poids de l'économie sociale pour l'ensemble du département.

Ainsi, le pays de Gâtine représente-t-il 14 % de l'ensemble des salariés de l'économie sociale du département des Deux-Sèvres, soit un chiffre un peu plus faible que la part des salariés du pays de Gâtine parmi ceux du département, 16 %. En raison de l'importance des retraités dans le pays de Gâtine, le poids du pays dans la population de Deux-Sèvres est plus élevé, il atteint 22 %.

**2 600 salariés travaillent dans l'économie sociale en Gâtine**



Source : Insee (Sirene®, DADS 2002)

Cette étude est le fruit d'une collaboration entre l'Insee Poitou-Charentes et la Chambre régionale d'économie sociale du Poitou-Charentes. Ces deux organismes travaillent ensemble depuis plusieurs années afin de mieux délimiter le champ de l'économie sociale et solidaire et de construire des indicateurs pertinents.



Compte tenu des recours au temps partiel et aux emplois saisonniers, les 2 600 salariés de l'économie sociale du pays de Gâtine représentent l'équivalent de 2 290 emplois à temps plein.

### Trois emplois sur quatre dans les services

L'économie sociale du pays de Gâtine privilégie la forme associative. En effet, les associations rassemblent, à elles seules, 70 % des établissements et 61 % des salariés. Les coopératives arrivent en second, avec 28 % des établissements et 38 % des salariés. Les mutuelles sont peu présentes.

L'activité des établissements de l'économie sociale est concentrée dans le secteur des services, dont dépendent plus de huit établissements sur dix. Et ce sont 77 % des salariés de l'économie sociale de Gâtine qui travaillent dans les services, soit plus de 2 000 personnes et 1 700 salariés en équivalent temps plein.

Les services, qu'ils soient marchands ou non marchands, occupent près de

9 600 salariés dans l'ensemble de l'économie du pays de Gâtine. Un salarié des services sur cinq travaille donc pour l'économie sociale.

Les services non marchands, dont le financement est assuré principalement à partir de subventions ou de cotisations, sont quasi exclusivement assurés par des associations. En revanche, les services marchands se répartissent entre associations pour près des deux tiers et coopératives pour près d'un tiers, les mutuelles complétant la gamme.

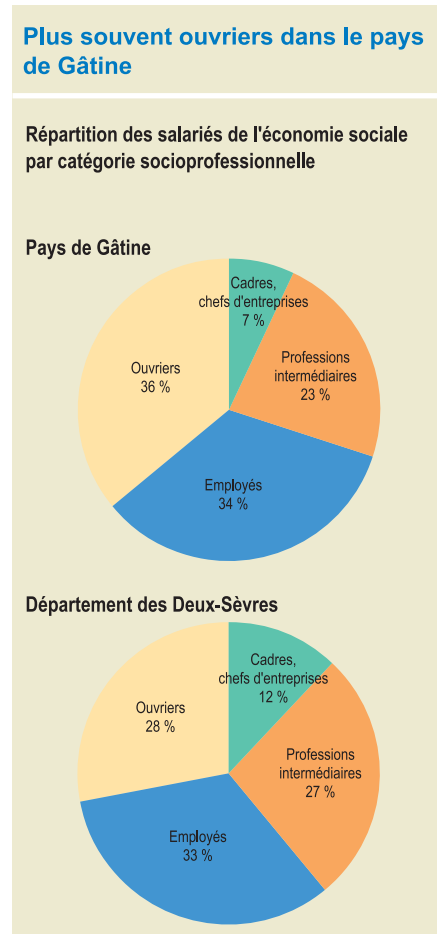
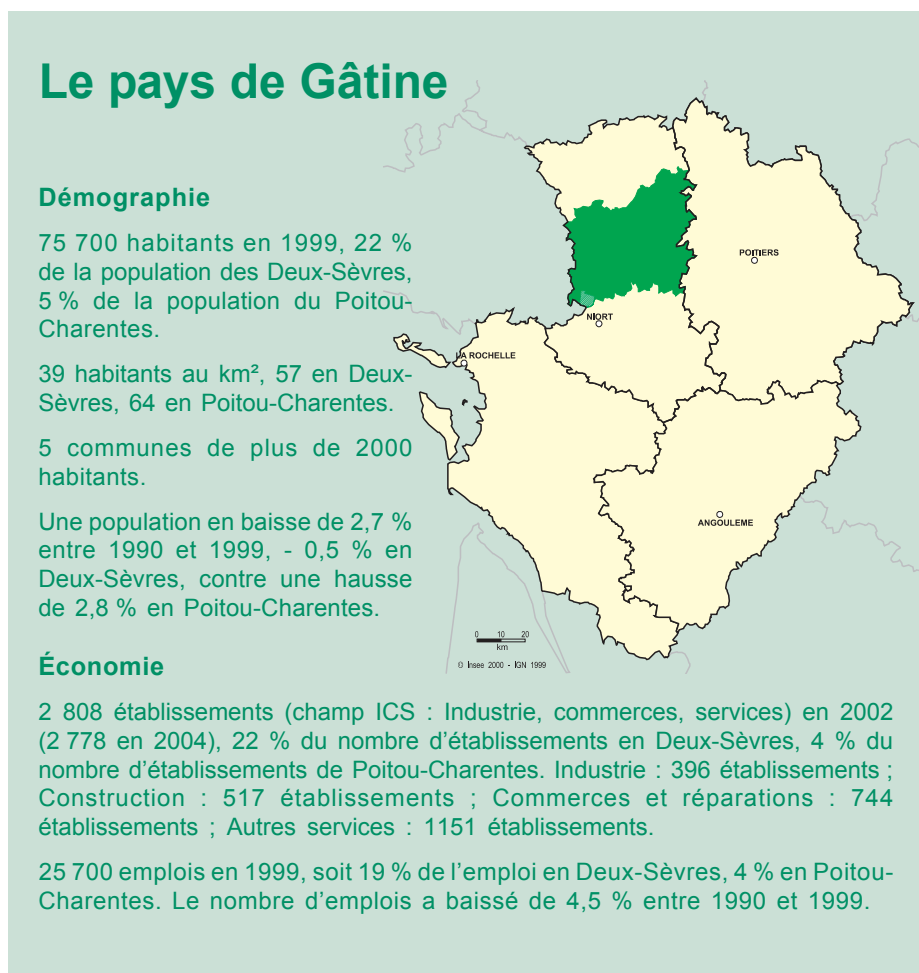
### Forte présence des centres d'aide par le travail et des coopératives agricoles

L'action sociale et la santé emploient plus de 900 personnes dans le pays de Gâtine, soit un salarié de l'économie sociale sur trois. Dans le département des Deux-Sèvres, ces domaines n'attirent que moins du quart des salariés. La présence de nombreuses mutuelles explique cette plus faible part du domaine social et de la santé dans l'emploi départemental.

En particulier, les services d'aide par le travail et les services d'aide aux handicapés sont particulièrement présents, avec des CAT (Centres d'aide par le travail) de l'ADAPEI (Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés) et de l'Association des Paralysés de France. Ils emploient 530 personnes du pays de Gâtine. Et le pays de Gâtine accueille la moitié des salariés de l'économie sociale des Deux-Sèvres s'occupant de l'aide aux handicapés.

Le secteur agricole demeure important dans le pays de Gâtine. Les coopératives agricoles emploient un peu moins de 650 personnes, soit un quart des salariés de l'économie sociale de Gâtine. Le pays de Gâtine représente ainsi 36 % des salariés des coopératives agricoles des Deux-Sèvres.

Les principaux employeurs de l'économie sociale, qui emploient plus de 100 salariés, exercent donc leur activité dans ces deux domaines particuliers. Ce sont tout d'abord deux employeurs du domaine social : un des Centres d'aide par le travail de l'ADAPEI et



Source : Insee (Sirene®, DADS 2002)

l'Association des paralysés de France. Deux coopératives agricoles dépassent également 100 salariés : Capribeur et la Laiterie coopérative de La Chapelle-Thireuil. À eux seuls, ces quatre établissements emploient plus d'un salarié de l'économie sociale de Gâtine sur cinq.

### Un recours important aux emplois intérimaires ou saisonniers

L'économie sociale n'apparaît pas comme une source de « stabilité » de l'emploi dans le pays de Gâtine. À peine 60 % de ses salariés sont des salariés permanents, contre 67 % dans les Deux-Sèvres. Ainsi, plus des trois quarts des emplois sont-ils permanents dans les coopératives des Deux-sèvres. Cette proportion est moins élevée dans le pays de Gâtine.

Le recours aux emplois non permanents, comme les intérimaires ou les saisonniers, varie de moins de 33 % dans les coopératives à 43 % dans les associations. Les associations de sport, de culture et de loisirs comptent le plus grand nombre de salariés non permanents dans leurs rangs.

L'emploi fluctue assez peu au cours de l'année. Un pic d'activité s'étale tout de même de mai à août, surtout observable pour les associations de sport, culture, loisirs, accueil, hébergement. Le maximum d'activité est atteint durant les mois de juillet et août, avec un nombre d'emplois salariés dépassant de 10 % le nombre d'emplois hivernal, à la fois dans le pays de Gâtine ou le département des Deux-Sèvres. C'est, en effet, à cette période que les associations de sport, culture, loisirs,

accueil, hébergement sont les plus sollicitées et sont donc plus enclines à faire appel à des saisonniers. Ainsi, ces associations emploient environ 30 % de salariés en plus en été, soit 55 personnes.

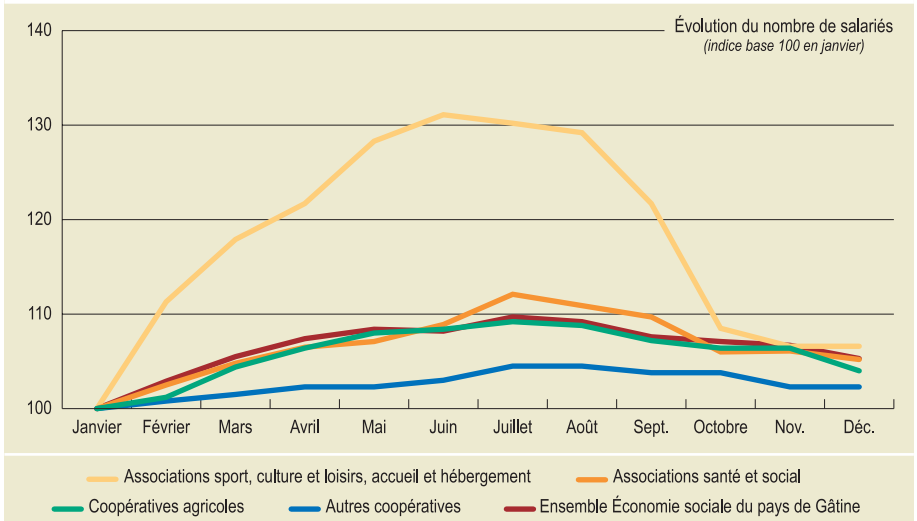
Plus du tiers des emplois de l'économie sociale sont à temps partiel, que ce soit dans le pays de Gâtine ou pour l'ensemble du département. En moyenne, un salarié de l'économie sociale travaille 31,8 heures par semaine.

Les emplois de l'économie sociale sont plus fréquemment féminins : un peu plus de 58 % des salariés sont des salariées. Le taux de féminisation des emplois est cependant moins élevé que dans l'ensemble du département. En effet, en raison de la forte présence des mutuelles dont les emplois sont aux

deux-tiers féminins, la part des femmes atteint 60 % dans les Deux-Sèvres.

Les femmes représentent cependant près de sept salariés sur dix des associations du pays de Gâtine. Elles sont en effet très nombreuses dans les associations à caractère social, comme les aides à domicile, les crèches-garderies, l'accueil des personnes âgées... Elles ne sont cependant pas absentes des autres secteurs associatifs, tels que l'éducation ou les associations de sports, culture, loisirs où elles représentent 40 % des salariés. En revanche, la place des femmes est plus discrète dans les coopératives situées dans l'agriculture ou dans d'autres secteurs. Par exemple, elles représentent seulement 5 % des salariés dans les coopératives de production.

### Un pic d'activité en été



Source : Insee (Sirene®, DADS 2002)

### Les associations très présentes dans le pays de Gâtine

	Pays de Gâtine			Département des Deux-Sèvres	
	Nombre d'établissements employeurs	Nombre de salariés au 31 décembre 2002	Répartition des salariés (en %)	Nombre de salariés au 31 décembre 2002	Répartition (en %)
Coopératives agricoles	55	641	24,3	1 769	9,5
Coopératives de crédit et autres	44	367	13,9	3 299	17,7
Mutuelles	5	17	0,6	4 833	26,0
Associations santé, social	40	915	34,7	4 160	22,4
Associations sport, culture et loisirs, accueil et hébergement	86	181	6,9	994	5,3
Associations de l'éducation	35	203	7,7	934	5,0
Autres associations	86	316	12,0	2 622	14,1
<b>Économie sociale</b>	<b>351</b>	<b>2 640</b>	<b>100,0</b>	<b>18 611</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee (Sirene®, DADS 2002)

## Un âge moyen de 38 ans

Les salariés de l'économie sociale du pays de Gâtine sont légèrement plus âgés que dans l'ensemble du département, avec 38 ans en moyenne. 30 % des salariés de l'économie sociale du pays de Gâtine ont plus de 45 ans, soit une part un peu moins importante que dans l'ensemble du département. Les plus âgés sont les salariés des coopératives. Leur moyenne d'âge atteint 40,2 ans et 35 % d'entre eux ont plus de 45 ans. En revanche, les personnels des associations sont plus jeunes, quatre sur dix ont moins de 35 ans.

L'économie sociale du pays de Gâtine se distingue de l'ensemble du département par sa structure socio-professionnelle. 36 % des postes sont occupés par des ouvriers, alors que pour l'ensemble des Deux-Sèvres, les emplois sont plus fréquemment tenus par des employés et les ouvriers ne

sont guère plus nombreux que les professions intermédiaires. Au niveau national, les ouvriers ne représentent qu'environ 16 % des salariés de l'économie sociale. Cette importance des ouvriers dans l'économie sociale du pays de Gâtine est due à la forte présence des CAT et des coopératives agricoles, dont les trois quarts des salariés sont des ouvriers.

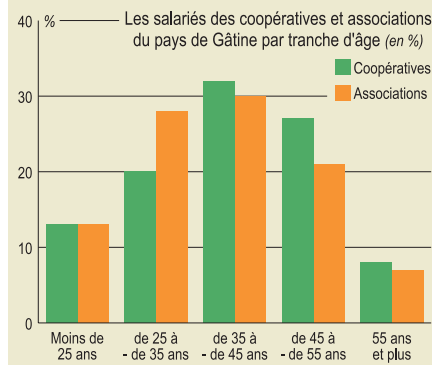
Les cadres atteignent à peine 7 % des emplois de l'économie sociale en Gâtine, soit un taux deux fois moins important que dans l'ensemble du département, où ils sont fortement implantés dans les mutuelles. Au niveau national, les cadres représentent environ 12 % des salariés de l'économie sociale.

Le salaire horaire n'est pas très élevé dans l'économie sociale du pays de Gâtine : 8,5 euros contre 10,2 euros dans l'ensemble du département. Cette

faiblesse de la rémunération s'explique par la structure des emplois, peu de cadres et beaucoup d'ouvriers. Elle est due aussi à l'importance du secteur agricole, secteur où la rémunération horaire est faible. ■

Hubert Podevin

### Un salarié sur trois a plus de 45 ans dans le pays de Gâtine



Source : Insee (DADS 2002)

## L'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire rassemble un ensemble d'organismes qui partagent des principes inscrits dans une charte de l'économie sociale de 1980. En résumé, il s'agit de sociétés de personnes, et non de sociétés de capitaux, dont les adhérents élisent les membres du conseil d'administration et où le but n'est pas le profit. Elles sont regroupées en quatre grandes familles : les coopératives, les mutuelles, les associations et les autres acteurs, dont les fondations.

Les **coopératives** sont des groupements de personnes partageant des buts économiques, sociaux ou éducatifs communs. Elles sont gérées par leurs membres, sur la base de l'égalité des droits et obligations.

Les **mutuelles** regroupent des personnes qui choisissent de répartir collectivement les coûts de la prévention et de la réparation des risques auxquels elles sont soumises.

Les **associations** sont définies comme étant « une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun de façon permanente leur connaissance ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices ». Les syndicats, organisations politiques ou religieuses, les comités d'entreprise ou d'établissements n'appartiennent pas au champ de l'économie sociale et solidaire.

L'étude est restreinte aux seuls établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année 2002. Cela signifie qu'un pan entier de l'économie sociale et solidaire échappe à cette étude, celui basé sur le bénévolat.

Les effectifs salariés sont déterminés en fonction des différentes sources : DADS (Déclarations annuelles de données sociales), Assedic, Sirene®.

Les caractéristiques des salariés de l'économie sociale et solidaire sont déterminées sur une partie du champ (88 % des effectifs salariés de l'économie sociale et solidaire), correspondant aux déclarations annuelles de données sociales.

Le secteur des services non marchands est constitué des établissements dont le financement est assuré principalement par des subventions ou des cotisations. En revanche, les ressources des services marchands proviennent essentiellement de la vente de produits ou services.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Le Pays de Gâtine : un territoire rural en mutation

*décimal*, n° 244, mars-avril 2004

Les femmes dans l'économie sociale des régions atlantiques

*Les Cahiers de décimal*, n° 42, avril 2003

La vie associative en 2002 : 12 millions de bénévoles

*Insee première*, n° 946, février 2004

### Pour tout renseignement statistique

[www.insee.fr/poitou-charentes](http://www.insee.fr/poitou-charentes)

[insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

0 825 889 452 (0,15 €/mn)

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes  
5 rue Sainte-Catherine - BP 557  
86020 Poitiers Cedex  
Tél : 05 49 30 01 01  
Fax : 05 49 30 01 03  
[sed-poitou-charentes@insee.fr](mailto:sed-poitou-charentes@insee.fr)

Directrice de la publication : Sylvie MARCHAND  
Rédactrice en chef : Dorothée Aguer

Dépôt légal septembre 2005  
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068  
Code SAGE DEC26056  
Impression MEGATOP, Naintré

Prix au numéro : 2,20 €  
Abonnement annuel : 20 € (10 numéros)